


# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Commune de Cazenave-Serres-et-Allens

 Séance du 30 mars 2026.

Date de la convocation : 16/03/2026

Présents : Didier Rouleau, Marion Brichet, Thierry Chapuis, Carole Rouleau, Jérôme Laumond et André Reis.

Nombre de votants : 6

Procurations : 0

## 1. Ouverture de la séance

Le Conseil municipal s'est réuni le 30 mars 2026.

Présents : Le Maire Didier Rouleau, 1er Adjoint Marion Brichet, 2ème Adjoint Thierry Chapuis, Carole Rouleau, Jérôme Laumond et André Reis.

Absents : *pas d'absents*

Un secrétaire de séance est désigné : **Jérôme Laumond**.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

## 2. Validation du compte rendu du conseil précédent

Le Conseil municipal procède à la validation du compte rendu du précédent conseil.

Une erreur est relevée concernant le calcul des indemnités.

### Décision :

- Le compte rendu est validé
- Une **délibération modificative** sera prise pour corriger le calcul des indemnités

## 3. Délibération 2026/003 : Indemnités des élus — Délibération modificative

Une erreur liée à la méthode de calcul des indemnités a été identifiée.

Suite à cette erreur de calcul identifiée, il est décidé :

- de procéder à une correction des montants
- de formaliser cette correction par une délibération modificative

Les montants sont exprimés en net:

Maire:631,19

Adjoint:310,97

Conseiller:172,73

#### **4. Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Le Conseil municipal rappelle la nécessité de constituer la commission. Le Conseil municipal décide d'engager les démarches nécessaires à la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.

##### **Décision :**

- Recherche de **12 personnes** pour composer la commission
- Délai : 3 mois

Ce point sera finalisé lors d'un prochain conseil

#### **5. Devis entretien des locaux communaux**

Présentation d'un devis pour l'entretien des locaux :

- Entretien mensuel
- Nettoyage des vitres semestriel
- Montant : **123,02 € TTC / mois**

##### **Décision :**

Le Conseil municipal valide le devis.

#### **6. Points à régulariser**

Il est rappelé que certaines délibérations restent à formaliser :

- Délégations du Maire aux adjoints, reste à établir les arrêtés.

#### **7. Informations diverses**

Des échanges ont eu lieu concernant l'organisation interne du Conseil municipal, notamment :






- mise en place d'un agenda partagé
- structuration des outils numériques
- organisation du suivi des dossiers

Ces éléments relèvent du fonctionnement interne et ne donnent pas lieu à délibération.

## 8. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

### Signature

Le Maire Rouleau Didier 	1er Adjoint Brichet Marion 	2ème Adjoint Chapuis Thierry 
Rouleau Carole 	Secrétaire de séance Laumond Jérôme 	Reis Andréa 